APFELSCHULE
ÉCOLE DE LA POMME

Rapport annuel 2024 de l'association École de la pomme

Chers membres et amis de l'École de la pomme

C'est avec plaisir que nous vous remettons le rapport annuel 2024 de l'association École de la pomme.
En lisant notre charte consultable sur notre site Internet, je constate à quel point l'École de la Pomme suit et met en œuvre de manière professionnelle et créative les objectifs définis il y a huit ans. Voici un exemple: "L'École de la pomme est l'organisation pilote en Suisse en matière d'exploitation des technologies intelligentes en faveur des personnes aux capacités visuelles limitées, ceci par le biais d'une approche axée sur l'intervention de pairs (concept « peer-to-peer »). Elle s'entend comme réseau visant à utiliser le potentiel de l'assistance mutuelle, au sens de l'entraide et à promouvoir les échanges sociaux entre personnes aveugles ou malvoyantes".
Depuis un an, l'École de la pomme est également présente en Suisse italienne par le biais de son site Scuola della Mela. Notre site en italien est en ligne. Parallèlement, nous continuons à travailler pour renforcer notre présence au sud des alpes.
En 2016, nous n'avions qu'une vague idée de ce que les technologies intelligentes pourraient être en 2024. Côté matériel, nous proposons des formations à l'utilisation du BlindShell, un téléphone mobile à touches. L'utilisation de l'Apple Watch figure également dans notre programme de cours. Nous sommes aussi attentifs à l'apparition sur le marché d'autres dispositifs connectés tels que les lunettes et les bagues pour enregistrer nos données de santé. Côté logiciel, l'intelligence artificielle (IA) offre des possibilités qui augmentent peu à peu notre autonomie et facilite notre participation à la vie sociale malgré une déficience visuelle. L'utilisation de ces nouvelles technologies est souvent intuitive. Cependant, certaines nécessitent une bonne formation. Pour toutes ces nouveautés, une veille technologique optimale est déterminante. Au fil des années, l'École de la pomme a toujours été en première ligne et le sera encore à l'avenir. L'IA et les technologies aussi intuitives soient-elles ne servent à rien si l'on ne sait pas les utiliser. À l'avenir, ce défi occupera une place prépondérante dans l'activité de l'École de la pomme.

L'association

En 2024, l'École de la pomme a continué de grandir. Nous avons débuté l'année avec 414 membres et l'avons terminée avec 447, soit une

augmentation de 8 %. Nous nous tenons volontiers à disposition pour vous informer si vous souhaitez devenir membre solidaire de notre association. Peut devenir membre solidaire, toute personne qui souhaite être liée à l'École de la pomme, qu'il s'agisse de parents ou d'amis de personnes handicapées de la vue ou tout simplement parce qu'elle considère le travail de l'École de la pomme comme précieux et utile.
Cinquante-trois membres et une dizaine de personnes invitées ont participé à l'Assemblée générale du 20 avril 2024 à Soleure. Outre les affaires statutaires habituelles, le travail de Jean-Marc Meyrat en tant que responsable de l'École de la pomme en Suisse romande a été salué, car il a pris sa retraite à la fin avril 2024. Parallèlement, il a été élu comme membre du comité. Toutes les propositions du comité ont été adoptées à l'unanimité. Un exposé de Jean-Marc Meyrat et Sandro Lüthi sur les possibilités de l'intelligence artificielle a complété la partie statutaire. L'apéritif qui a suivi a été l'occasion de discussions animées.

Le comité

Fin 2024, le comité de l'École de la pomme était composé de six membres. Il s'est réuni huit fois, en présentiel et en ligne.
Le comité se compose comme suit:

- **Peter Fehlmann** - président, direction générale
- **Christina Fasser** - vice-présidente, relations publiques et liaison avec les associations
- **Tasha Del Percio** - membre, marketing et communication
- **Stéphane Wolf** - membre, finances et contacts avec la clientèle commerciale
- **Roland Gruber** - membre, formation
- **Jean-Marc Meyrat** - membre, représentant pour la Suisse romande

Cours et ateliers

L'offre de cours de l'École de la Pomme a connu un nouveau succès en 2024. 128 cours ont été organisés, soit un total de 770 jours de participation. 62 personnes ont participé pour la première fois à un cours de l'École de la pomme. De nouveaux modules ont été ajoutés, tels que les rencontres Android et les cours thématiques sur l'intelligence artificielle. Les week-ends très appréciés de l'École de la pomme se sont déroulés à Einsiedeln et Delémont. À

cette occasion, les participants ont pu échanger leurs expériences dans le cadre d'ateliers et recevoir de précieux conseils concernant de nouvelles applications.
En ce qui concerne les cours de base et de perfectionnement, nous dispensons des formations qui ont fait leurs preuves pour les appareils Apple et Android sous forme de cours sur plusieurs jours ou d'une journée.
La rencontre mensuelle de randonnée reste également très appréciée. Celles et ceux qui se déplacent régulièrement avec notre président d'honneur, Urs Kaiser, découvrent ainsi de nombreuses jolies régions de notre pays.

La direction

Fin 2024, le taux d'occupation des collaboratrices et collaborateurs de l'École de la pomme s'élève à 310 % répartis sur cinq postes. Sandro Lüthi continue d'occuper le poste de directeur. Jean-Marc Meyrat a pris sa retraite fin avril en tant que responsable pour la Suisse romande. Saliou Sangaré, son successeur, a commencé son travail dès le mois de janvier 2024. Bettina Jäger est responsable des relations publiques, de la collecte de fonds et du marketing. Elle s'est également occupée de l'administration des cours durant l'année. Christine Duhart dirige les cours avec enthousiasme et compétence en Suisse alémanique. Pour sa part, Goran Arnold s'occupe sans relâche des relations avec les entreprises.
Les collaboratrices et collaborateurs fournissent de plus en plus de conseils par téléphone. C'est une aide précieuse pour notre communauté. Si un problème aigu survient avec son smartphone ou sa tablette, un bref conseil avisé permet souvent de résoudre le problème. Grâce à des subventions supplémentaires, nous recevons une rémunération pour ce service qui était jusqu'à présent gratuit. Les formations individuelles ont également été sollicitées. Elles sont dispensées par des collaboratrices et collaborateurs ou par des responsables de cours. Notre site désormais trilingue, publie de nombreuses actualités ainsi que des conseils et des astuces. Il jouit d'une grande popularité en Suisse et dans les pays voisins. Chaque mois, entre 50'000 et 60'000 personnes surfent sur nos pages.
En novembre, l'École de la pomme a tenu un stand commun avec d'autres organisations du domaine du handicap visuel au salon SwissAbility à Lucerne. Dans ce cadre, nous avons pu présenter l'offre de l'École de la pomme à un large public.

Finances

L'année 2024 constitue un tournant pour l'École de la pomme. Pour les quatre prochaines années, la subvention versée par la société simple de l'article 74 a presque doublé. Ainsi, nous bénéficions d'une plus grande sécurité pour la planification de notre activité. En outre, nous serons rémunérés à partir de

cette année pour des prestations que nous fournissions auparavant en partie gratuitement. Je pense ici aux nombreux trucs et astuces publiés sur notre site ou aux conseils dispensés par téléphone qui durent facilement de 20 à 30 minutes. Les perspectives financières de l'École de la pomme sont donc bien meilleures qu'au début de l'année 2024. Cependant, toutes les prestations ne sont pas cofinancées par la Société simple de l'article 74. Nous ne recevons par exemple aucune subvention pour la formation individuelle des personnes en âge AVS et devons trouver du financement ailleurs. J'adresse mes chaleureux remerciements à la Fédération suisse des aveugles et malvoyants qui nous a soutenus ces deux dernières années. Il convient de noter que la subvention de la Société simple de l'article 74 couvrent désormais en moyenne 40 % des coûts. Malgré cette amélioration substantielle, nous demeurons dépendants des dons et des résultats de la collecte de fonds. Nous avons maintenant une plus grande stabilité jusqu'à fin 2027, que nous utiliserons pour alimenter nos fonds propres tout en cherchant d'autres sources de financement.
Nous avons également pu dissoudre des provisions d'un montant de CHF 62'000.- que nous avions constituées pour des prestations non fournies au cours des années de Covid 19. Nous avons constitué de nouvelles provisions à hauteur de CHF 30'000.- pour des prestations non fournies au cours de l'année. Il convient de noter ici que nous n'avons reçu la décision concernant les subventions supplémentaires qu'en novembre 2024 et que les fonds pour nos prestations supplémentaires n'ont été versées qu'en fin d'année. Comme nous n'avions pas suffisamment de ressources au cours de l'année 2024, nous n'avons pu retrancher "que" CHF 30'000 des réserves pour les prestations non fournies.
Les recettes provenant des cotisations des membres, des participations aux cours, des dons, des subventions et des conseils dispensés se sont élevées à CHF 607'177.02. Dans le même temps, les dépenses se sont élevées à CHF 557'683.72, ce qui se traduit par un excédent de produits de CHF 49'493.30.

Perspectives et remerciements

Bien que mouvementée, l'année 2024 s'est bien terminée. Je pense que nous sommes désormais bien positionnés pour les prochaines années et que nous pouvons poursuivre le développement de l'association sur une mer un peu plus calme.
En cours d'année, j'ai décidé de quitter la présidence de l'École de la pomme après neuf ans et de laisser ma place à de nouvelles forces au sein du comité. Comme toujours, il y a un œil qui rit et l'autre qui pleure. Celui qui pleure jette un regard en arrière sur une période de construction passionnante et mouvementée. Ces années ont été marquées par des hauts et des bas. Nous avons relevé tous les défis. J'ai eu la chance de rencontrer et travailler avec de nombreuses personnes intéressantes et engagées. Je suis reconnaissant pour

APFELSCHULE
ÉCOLE DE LA POMME

toutes les expériences acquises, des rencontres passionnantes et les moments de convivialité. L'œil qui rit se tourne vers l'avenir, vers de nouveaux défis, des nouvelles rencontres et, peut-être, une ou des semaines de vacances supplémentaires.
Je peux jeter un regard rétrospectif sur neuf années épanouissantes et remettre une École de la pomme bien établie entre d'anciennes mains et de nouvelles. Je suis heureux que mes collègues du comité aient réussi à renforcer le comité avec des personnalités formidables et engagées, qui solliciteront une élection lors de cette Assemblée générale. Tout cela, je ne l'ai jamais accompli seul. J'ai toujours été accompagné par des personnes qui ont travaillé avec le même engagement que moi pour notre cause. Il est donc temps de dire une dernière fois "merci». Dans un ordre aléatoire et sans pondération, merci à mes collègues du comité, dix au total, ce qui montre une grande constance dans un comité bénévole. Merci à l'équipe dirigée par Sandro Lüthi. Sandro m'a accompagné dès le premier jour et a incarné en peu de temps l'École de la pomme. Merci à tous les responsables de cours, merci aux assistants des cours, merci aux partenaires qui ont apporté un précieux soutien en arrière-plan. Merci aux donatrices et donateurs pour leurs contributions, petites et grandes. Merci aux fondations qui couvrent depuis des années le déficit des cours, merci aux organisations partenaires pour leur précieuse collaboration, merci à l'organe de révision personnifié par Michael Gossweiler, qui révise gratuitement les comptes de l'École de la pomme année après année et nous soutient grâce à ses précieux conseils financiers. Merci à vous, les membres. Vous étiez 80 lors de l'assemblée constitutive du premier juillet 2016 et plus de 400 aujourd'hui. Ce ne sera plus à moi de donner un aperçu de l'année 2025. Je souhaite à l'École de la pomme de continuer à faire preuve de beaucoup d'élan, de ne pas s'arrêter en si bon chemin, car cela revient à régresser, de mettre en pratique les nouvelles technologies dans des cours passionnants pour le bien des personnes aveugles et malvoyantes et de toujours s'efforcer de faciliter l'autonomie pour la participation du plus grand nombre à la vie sociale. "Bonne chance!"

Peter Fehlmann
Président

Olten, le 3 mars 2025

APFELSCHULE
ÉCOLE DE LA POMME

BILAN

Montant en CHF	**2024**	**2023**
ACTIFS		
ACTIFS À COURTS TERME		
Liquidités	190'897.97	194’458.45
Débiteurs (Delkredere incl.)	23'363.08	7’741.00
Actifs transitoires	4'737.30	
Total des actifs à court terme	218'998.35	202’199.45
Total des actifs	218'998.35	202’199.45
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS		
Créanciers	21'033.30	22’927.70
Passifs transitoires	1'200.00	
Provisions		
Provisions (système de cours)	30'000.00	62’000.00
Total des capitaux étrangers	52'233.30	84’927.70
CAPITAUX PROPRES		
Capital	117'271.75	9’909.11
Déficit / Bénéfice	49'493.30	107’362.64
Total des capitaux propres	166'765.05	117’271.75
Total des passifs	218'998.35	202’199.45

APFELSCHULE
ÉCOLE DE LA POMME

COMPTE D'EXPLOITATION

Montant en CHF	2024	2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		
RECETTES		
Contributions des membres	21'005.00	20’325.00
Produit des cours	351'981.40	202’399.30
Autres recettes	23'815.00	31’324.50
Total net des recettes	396'801.40	254’048.80
DÉPENSES DIRECTES		
Dépenses liées aux membres	3'861.20	2’800.90
Frais de cours	103'951.40	107’814.75
Attribution à la réserve (structure école d.l.p.)		
Dépenses conseils	90.00	35.00
Total des dépenses directes	107'902.60	110’650.65
Bénéfice brut	288'898.80	143’398.15
CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais de personnel	394'430.40	367’159.65
Frais de locaux	1'302.60	1’017.90
Assurances	806.40	826.00
Administration	29'187.06	20’926.20
Promotion, vente	23'836.03	38’346.40
Total des charges d'exploitation	449'562.49	428’276.15
DÉFICIT D'EXPLOITATION	-160'663.69	-284’878.00
BILAN		
Résultat financier	-218.83	-228.11
Résultat extraordinaire	209.90	157.55
Dons / cotisations	210'165.72	392’311.20
Total du bilan	210'156.99	392’240.64
DÉFICIT / BÉNÉFICE	49'493.30	107’362.64